

entre ambition et préoccupation un exercice difficile pour le budget 2017 de Lausanne

Le budget 2017 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 39.0 millions, sur un total de charges de CHF 1.856 milliard, alors que le budget 2016 était légèrement bénéficiaire, avec un excédent prévu de CHF 0.3 million. Le résultat préoccupant attendu pour l'année 2017 s'explique par une contraction des recettes fiscales des entreprises (- CHF 13.5 millions par rapport au budget 2016), par une baisse des revenus en provenance des réseaux (- CHF 7.3 millions), par la mise en œuvre d'Equitas (coût de CHF 4.3 millions en 2017), et par une augmentation des amortissements à hauteur de CHF 10 millions. A eux seuls, ces quatre facteurs péjorent le budget de la Ville de Lausanne de CHF 35.1 millions. Consciente de la nature pérenne de ces détériorations, la Municipalité a décidé de lancer un plan d'amélioration financière, dont l'enveloppe a été fixée à CHF 35 millions, et d'optimiser son plan des investissements.

Au chapitre des rentrées fiscales, les entreprises verseront CHF 13.5 millions d'impôt en moins en 2017. La troisième baisse du taux d'imposition des sociétés, en anticipation de la RIE III, engendre à elle seule un repli de CHF 5 millions. La situation conjoncturelle (force du franc suisse) impacte quant à elle la fiscalité des personnes morales à hauteur de CHF 8.5 millions. Les rentrées fiscales en provenance des personnes physiques s'inscrivent par contre très légèrement à la hausse en 2017, avec une prévision à + CHF 2.5 millions par rapport au budget 2016. Enfin, les revenus liés aux participations et aux réseaux se contractent de CHF 7.3 millions au total pour EOS Holding et pour le domaine des multimédias.

Charges maîtrisées et thématiques prioritaires

Au chapitre des charges, la Municipalité relève avec satisfaction la bonne maîtrise affichée par le budget 2017. L'augmentation est contenue à + 1.8% (ou CHF 32.4 millions de charges apurées supplémentaires) par rapport à l'année 2016. La première étape de la mise en œuvre d'Equitas, le nouveau système de rémunération des collaborateurs, explique cette augmentation à hauteur de CHF 4.3 millions et la hausse des charges d'amortissement à hauteur de CHF 10 millions.

Le budget 2017 prévoit des moyens supplémentaires pour plusieurs thématiques prioritaires, dans la continuité de décisions prises lors de la précédente législature. L'accueil de la petite enfance se voit ainsi attribuer une manne supplémentaire de CHF 1.8 million. La politique communale en matière de drogue bénéficiera quant à elle de CHF 0.8 million de plus.

Investissements : la part belle au football

Avec CHF 204.4 millions inscrits au budget 2017, les investissements se fixent à un niveau historiquement élevé. L'insuffisance d'autofinancement est d'ailleurs importante, avec CHF 131.2 millions. Cela s'explique en grande partie par la construction du nouveau stade et centre de football de la Tuilière, qui coûtera CHF 58.7 millions à la Ville de Lausanne l'an prochain (CHF 29.1 millions pour le stade et CHF 29.6 millions pour le centre de football).



La Municipalité profite d'ailleurs de la présentation du budget 2017 pour affirmer son ambition et le rôle que doit jouer la Ville de Lausanne en matière de développement de la région et du canton, par exemple en bâtissant le stade de la Tuilière, une infrastructure sportive importante pour l'ensemble des Vaudois. La Ville œuvre ainsi au service des générations futures, tout en soulignant l'étroite marge de manœuvre financière qui s'offre à elle. Des enjeux cruciaux attendent en effet les finances publiques lausannoises au cours de la législature qui s'ouvre.

Il s'agira ainsi d'absorber les forts impacts financiers attendus en lien avec les thématiques suivantes :

- réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), dont les compensations partielles n'entreront en vigueur que progressivement ;
- développement des infrastructures en lien avec l'accroissement démographique ;
- financement des grands projets de développement, porteurs d'avenir pour Lausanne, la région et le canton (Métamorphose, Axes forts, piscine et patinoire de Malley).

Vers un nécessaire plan structurel d'amélioration financière (PSAF II)

Les efforts engagés pour asseoir une gestion financière rigoureuse vont se poursuivre dans les années à venir. La Municipalité de Lausanne veillera à disposer des moyens nécessaires à une politique dynamique qui entraîne toute la région et le canton. Plus que jamais, l'action publique devra être finement et fermement priorisée dans les années à venir, notamment en optimisant le plan des investissements.

Afin de s'assurer de moyens financiers en suffisance, la Municipalité a d'ores et déjà décidé de lancer un plan structurel d'amélioration financière (PSAF II). L'année 2017 sera consacrée à élaborer des mesures durables, qui déploieront progressivement leurs effets, à compter de l'exercice 2018. A la fin de la législature, les comptes de la Ville de Lausanne devraient s'en trouver bonifiés à hauteur de CHF 35 millions par an. Le PSAF II comportera un volet consacré à des mesures d'économies et un volet consacré à des recettes nouvelles, sans augmentation de la fiscalité directe.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**
- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00**

Lausanne, le 3 octobre 2016